

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Lutte contre le Covid-19: l'Udis félicite le personnel soignant

M.A.M
Libreville/Gabon

DANS une déclaration publiée il y a quelques jours, le président de l'Union pour la démocratie et l'intégration sociale (L'Udis) s'est exprimé sur la pandémie qui frappe le monde entier. Hervé-Patrick Opiangah a tenu, pour sa part, à remercier tous les

acteurs qui interviennent dans la lutte contre le coronavirus au Gabon.

De prime abord, l'orateur a adressé ses remerciements au personnel soignant. A ceux-là qui œuvrent dans les structures sanitaires du Gabon, " je leur rends à tous un exceptionnel hommage pour l'abnégation et les sacrifices dont ils font preuve par le travail héroïque qu'ils abattent,

jour et nuit, souvent dans des conditions encore difficiles". A côté de ceux-là, les efforts des forces de sécurité et de défense ont été salué par le président de l'Udis qui a estimé que ces derniers, " veillent à l'application des mesures coercitives mais nécessaires, et assurent la protection des personnes et des biens. La contribution de ces forces de l'ordre est essentielle et irremplaçable dans cette lutte contre le Covid-19".

La jeunesse, notamment les écoliers, les lycéens et les étudiants, tout comme la diaspora, n'étaient pas en reste. Hervé-Patrick Opiangah, tout en priant ses compatriotes et les résidents du Gabon de maintenir la rigueur dans l'application des mesures en vigueur, a dit rester convaincu " qu'ensemble, nous sortirons vainqueurs de cette bataille pour la vie, avec la grâce de Dieu".



Photo: Aristide Moussavou/L'Union

L'Udis encourage les efforts du personnel soignant et des populations dans la lutte contre le Covid-19.

Miroir du gouvernement Comme un enterrement en deuxième classe

LA polémique sous-jacente autour de la gestion gouvernementale de la crise du Covid-19 a pris une toute autre tournure, vendredi dernier, au terme de l'interpellation du gouvernement par l'Assemblée nationale. Les députés ont, en effet, consenti à mettre sur pied, dans les jours à venir, une Commission d'enquête parlementaire (CEP) aux fins de contrôler et évaluer l'utilisation des fonds et des denrées alimentaires collectées dans le cadre de la lutte contre cette pandémie.

Bref, après toutes les spéculations, insinuations et autres accusations formulées par les uns et les autres, notamment sur les réseaux sociaux, il appartient désormais aux élus du peuple d'éclairer l'opinion publique, avide de tout savoir sur la gestion du gouvernement. Sauf que cette soif de vérité pourrait être vite refroidie car, entre l'annonce de la création d'une CEP et son effectivité, il s'écoule, généralement, un temps assez long, du fait de la procédure à respecter. Laquelle suppose tout d'abord le dépôt, par les députés, d'une proposition de résolution devant contenir les faits qui donnent lieu à investigation, suivi de son examen par la Commission permanente compétente qui doit déposer son rapport trois semaines après sa saisine. Après quoi seulement, l'Assemblée nationale décide de l'érection ou pas de la CEP.

Au bout de tout ceci, pas sûr que l'attention de l'opinion publique sera encore vive. Surtout que dans leur volonté de concourir à la manifestation de la vérité, les membres de la CEP devront procéder, par la suite, aux investigations nécessaires, au besoin par des auditions, déplacements, etc. Avec ceci que, en application des dispositions de l'article 111 alinéa 4 du Règlement de l'Assemblée nationale, leur rapport sera discuté en séance plénière et publié si le bureau de la CEP en décide ainsi. Autrement dit, il n'est pas évident que le grand public soit informé, après coup, des conclusions des investigations. C'est à croire que le chef du gouvernement a trouvé une parade subtile pour détourner la pression ailleurs que sur son équipe. D'aucuns diraient un enterrement en deuxième classe de la volonté de la population de tout savoir sur la gestion de la crise du Covid-19. Comme quoi, en politique, c'est bien connu, comme le disait Georges Clemenceau : " Si vous voulez enterrer un problème, nommez une commission".

Reste à nos députés à démentir l'homme d'Etat français.

J.KOMBILE MOUSSAVOU



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture progressive des agences commerciales

La SEEG informe sa clientèle de la **réouverture progressive de ses agences commerciales** de Libreville depuis le lundi 11 mai 2020. Il s'agit des agences Grands Comptes, Mbolo, Nzeng-Ayong, Sni-Owendo, Siège et de l'intérieur du pays.

Les agences commerciales citées sont **ouvertes du lundi au vendredi de 07h30 à 14h00 et le samedi matin de 07h30 à 12h00**, selon les activités spécifiques mentionnées dans le tableau ci-après :

AGENCES	ACTIVITES
GRANDS COMPTES	<ul style="list-style-type: none"> Encaissement des factures Recouvrement
SIEGE	<ul style="list-style-type: none"> Encaissement des factures Approvisionnement des revendeurs EDAN Distribution de la gratuité GTE (clients sociaux de 1 kW et 2 kW) Recouvrement
SNI-OWENDO	
NZENG-AYONG	
MBOLO	
INTERIEUR DU PAYS	

La SEEG rappelle par ailleurs l'**obligation du port du masque** et du **respect des autres mesures barrières** (distanciation, lavage des mains, etc.) durant les déplacements et les opérations en agence.

**La Direction de la Communication
& de la Responsabilité Sociétale**

 seeg gabon

www.seeg-gabon.com